

Question 39

La SCHL préférerait-elle que les soumissionnaires présentent une réponse distincte pour chaque domaine de recherche?

Réponse 39

Oui. Les soumissionnaires doivent présenter des réponses distinctes pour chaque volet de recherche.

---

Question 40

Selon la section 4.1, Aperçu de la Section 4, les offres devraient être organisées dans un ordre précis. Serait-il acceptable que les soumissionnaires incluent, sous forme d'annexes, les curriculums vitæ et des exemples de chacun des documents suivants demandés à la section 4.5 : rapport technique, publication en langage clair, contenu Web, etc., compte rendu, résumé, abrégé et exposé?

Réponse 40

Oui. Des annexes clairement identifiées sont acceptables.

---

Question 41

L'alinéa 4.5 (c) stipule qu'il faut « donner un exemple de chacun des documents suivants : rapport technique, publication en langage clair, contenu Web, etc., compte rendu, résumé, abrégé et exposé concis.

- a) En général, lorsqu'on fournit des copies de rapports, publications, curriculums vitæ et présentation en réponse à des demandes de propositions antérieures du gouvernement du Canada, notre entreprise fournira des exemples qui sont attribués à notre entreprise et qui peuvent en mettre en évidence certaines personnes plus haut placées dans un champ de pratique donné de l'entreprise et ils n'indiqueront donc pas nécessairement les principaux auteurs du document. Par conséquent, veuillez confirmer s'il serait acceptable de fournir des exemples de ces différentes exigences (rapports, compte rendu, présentations, etc.) fondés sur ceux rédigés par notre entreprise plutôt que par une personne ou un auteur donné.
- b) Les soumissionnaires sont-ils tenus de présenter quatre éléments dans le cadre de cette exigence?  
Un rapport technique, une publication en langage clair, un contenu Web, etc., compte rendu, résumé, abrégé et exposé concis et une présentation par domaine de recherche (recherche socio-économique et/ou d'ordre technique et/ou financement de l'habitation et/ou analyse de marché) pour lequel le soumissionnaire présente une offre? Par exemple, si un soumissionnaire présentait une offre pour chacun des domaines de recherche, la réponse comprendrait au

total 16 élément; si un soumissionnaire présentait une offre dans deux domaines de recherche, la réponse comprendrait au total 8 éléments.

Réponse 41

- a) Oui, c'est acceptable. Les sections du rapport ou du compte rendu qui portent sur la contribution de personnes mentionnées dans la soumission doivent être clairement identifiées.
  - b) Oui, c'est exact. Si un élément s'applique à plusieurs volets de recherche, le même élément peut être soumis dans plus d'un volet.
- 

Question 42

Modèle 2- Partie 2 : Compétences essentielles, 2<sup>e</sup> puce :

« Résumez au maximum trois des projets les plus pertinents auxquels vous avez participé au cours des cinq dernières années, ainsi que le rôle que vous y avez joué. Vous devez indiquer au moins trois des compétences essentielles énumérées plus loin. Le candidat ne sera évalué et noté que sur les domaines de compétence pour lesquels des exemples de projets pertinents sont fournis. Si un même exemple de projet sert à démontrer plus d'une compétence, soulignez l'aspect du projet qui s'y rapporte le plus et votre rôle précis. »

Veillez confirmer que l'intention du modèle 2, partie 2, est de démontrer de façon distincte chaque compétence essentielle (ou d'au moins trois (3)). Par conséquent, si la ressource proposée a un projet qui démontre quatre (4) compétences essentielles, est-ce que chaque compétence essentielle devrait être décrite séparément dans l'espace prévu (environ 250 mots) du modèle fourni?

Réponse 42

L'offrant peut choisir la meilleure façon de présenter son travail – il peut présenter des projets et décrire comment les projets satisfont à plusieurs compétences, ou présenter les compétences séparément et faire référence à divers aspects des mêmes projets.

---

Question 43

Section 4.8, Devis estimatif

Veillez confirmer que les taux quotidiens, les taux horaires et les autres taux prédéterminés proposés seront considérés comme des taux plafond ou maximaux et non comme taux fixes durant le processus de commande.

Réponse 43

C'est exact.

---

Question 44

Nous sommes à remplir le modèle 2 de l'offre à commandes (201703889) et nous ne sommes pas certains du nombre de mots que nous pouvons insérer pour les domaines de connaissances spécialisées.

Pour les compétences, vous acceptez 250 MOTS. Mais pour les DOMAINES DE CONNAISSANCES SPÉCIALISÉES, nous constatons qu'environ 160 mots seulement peuvent être insérés dans la case prévue à cette fin. Nous pouvons ajouter des cases (suite) pour chaque domaine de spécialisation, nous permettant ainsi de fournir quelques centaines de mots pour chaque domaine. Cependant, je me demande si c'est ce que vous aviez prévu d'accepter. Pouvez-vous préciser?

Réponse 44

Si de l'espace supplémentaire est nécessaire pour expliquer un domaine de connaissances spécialisées, on peut ajouter une case (suite).

---